

ASR2 : un an de « bons et loyaux » services

La société de service à domicile ASR2 lancée il y a près d'un an poursuit son développement

FRANÇOIS LACOMBE a 39 ans et fait partie des chefs d'entreprises qui se sont installés à Caluire pour créer des activités tertiaires innovantes. Il a fait naître en mai 2005, la société ASR2 qui propose des services à domicile aux particuliers, ménage, jardinage, informatique, électricité, etc. Le secteur est nouveau et les banquiers frileux, mais François est opiniâtre.

Il n'a pas pu reprendre l'entreprise de matériel de travaux publics de ses parents en raison d'une conjoncture économique défavorable. Il lui en est resté un goût amer et une farouche volonté de prendre sa revanche.

Après 18 ans passés dans l'informatique, il décide de se lancer à son compte pour réaliser ce qui lui tient à cœur « proposer des services en garantissant la qualité des prestations ». Il obtient l'arrê-

té d'agrément de la préfecture qui suppose un contrôle administratif mensuel.

Conserver un équilibre

Ses cinq employés ont été recrutés avec l'aide de la maison de l'emploi de Caluire et sont rémunérés par le chèque emploi service universel, qui permet de déduire une certaine somme des impôts. Ce père de deux enfants de 6 et 12 ans n'économise pas ses heures s'évadant quand il peut dans la peinture et la marche, convaincu « de l'importance de garder un équilibre entre vie familiale, professionnelle et personnelle. » Pour ce premier anniversaire, il constate une progression constante de son entreprise et un bouche à oreille qui fonctionne bien : « J'interviens souvent pour l'informatique auprès des personnes âgées qui s'y mettent de plus en plus. »



François Lacombe veut faire coïncider « satisfaction du client et épanouissement de ses salariés pour une meilleure qualité de vie » / Photo Vinciane Dantec

> NOTE

ASR2, Centre multiservices à domicile, 56 E, rue de

Margnolles ;
04 78 08 68 87 ;
06 83 78 20 32